



# Regard

Regard sur **GRENAY**

## Votre Bulletin d'informations municipales

### EDITO

#### BUDGET 2011 : SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE !

N° 370 - MAI 2011

Le conseil municipal a, cette année encore, **adopté le budget à l'unanimité** sans augmenter les taux d'imposition communaux. Ce numéro de Regard vous présente les différents éléments de ce budget et les principaux projets municipaux pour 2011 mais aussi pour les années à suivre.

Évidemment, nous aurions souhaité diminuer la pression fiscale sur la population de Grenay car nous savons qu'elle **paye au prix fort les choix économiques de nos dirigeants français et européens** : crise de l'emploi, stagnation des salaires et des pensions, envolée des prix de l'énergie et de la consommation alimentaire, hausse des impôts ... Si nous avons fait signer la pétition contre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (la TEOM) de l'agglomération de Lens-Liévin, c'est bien parce que nous savons que notre population vit une période terrible et le rôle des élus politiques, en particulier ceux de gauche, est d'améliorer et non d'aggraver les conditions de vie.

Malheureusement, à la CALL, les milliers de signatures déposées n'ont été ni considérées, ni respectées ! Résultat, la TEOM a été maintenue car **seuls les élus**

**communistes ont voté contre elle.**

Je pense que notre pétition a eu son utilité car si la TEOM n'a pas été augmentée cette année, c'est grâce à votre mobilisation citoyenne.

Si nous n'avons pas baissé nos taux d'imposition, alors que nous l'avons fait en 2009, c'est parce que cette année 2011 sera une année délicate. **Délicate** car nous devons financer l'intégralité des travaux de rénovation de la salle des Fêtes qui avancent bon train (1,2 million € entre le marché des entreprises et les travaux en régie), mais aussi finir de payer les travaux de rénovation de la cité 11 avec les quatorzième et quinzième opérations, et encore **financer les études de nos futures réalisations** : médiathèque et entrées de ville (rue Lamendin et rue de Condé) ! Pas de miracle, nous pouvons faire tout ceci parce que nous vendons les terrains du lotissement les Coulonneux !

**Délicate** car la transformation de la taxe professionnelle se produit sur plusieurs années et c'est à l'arrivée que nous pourrions faire le véritable bilan sur les pertes que cela entraîne pour notre collectivité. **Délicate** encore, car si les dotations de l'État augmentent toujours, en raison des solidarités rurale, urbaine et de péréquation, dans le même



temps **les subventions de l'État diminuent pour la politique de la ville** et rien ne nous assure d'une participation dans le cadre de la dotation globale d'équipement. C'est pour cela que les travaux de la Mairie (comiche, élévateur et chaufferie) ont dû être repoussés à cette année.

Ce budget 2011 a pourtant été construit sous le signe de la confiance. **Confiance** car nos dépenses de fonctionnement sont de mieux en mieux maîtrisées avec des économies à la clé. L'appel d'offre lancé pour renouveler le parc des photocopieurs nous a permis d'obtenir un très bon rapport prix/prestation, les utilisateurs auront un meilleur service pour un coût moindre pour les

finances de la ville. **Notre désendettement se poursuit**, en attendant 2012 où la baisse des remboursements sera conséquente : plus de 200 000 euros, ce n'est pas rien !

**Cette confiance**, nous l'avons traduite en votant à l'unanimité un **abattement spécial pour les impôts locaux concernant les personnes handicapées et celles hébergeant des personnes handicapées**. Nous avons répondu favorablement à une demande de la FNATH et je suis certain que Denis Delfolie donnera tous les renseignements nécessaires à ceux qui se poseront des questions à ce sujet.

**Cette confiance**, nous ne l'avons pas accordée à la CALL qui souhaite prendre les compétences culture et sport. **Le conseil municipal a refusé à l'unanimité ces prises de compétences** car lorsque l'on veut prendre des compétences nouvelles c'est que l'on a un projet politique nouveau et on doit être capable d'en discuter et de le mettre sur la table en définissant ce que l'on veut faire et ce que l'on ne fera pas, ce qui restera de la responsabilité des communes. **Or à la CALL c'est «faites nous confiance et vous paierez après» !**

(suite page 2)

Cette prise de compétence n'a rien à voir avec les objectifs actuels de la CALL. En effet, ni le Louvre-Lens, ni le stade couvert de Liévin ne nécessitent ce changement puisque la CALL subventionne déjà largement l'un et l'autre. Non, l'objectif inavoué est d'avoir les mêmes compétences que les communautés d'agglomération

d'Hénin-Carvin et de Béthune-Bruay afin de **créer avec le préfet le grand pôle métropolitain du bassin minier**.

C'est peut être un objectif respectable mais **la démocratie suppose que l'on explique clairement** à la population le projet politique, au besoin qu'on lui demande réellement son avis,

plutôt que de faire évoluer les choses subrepticement pour ensuite dire que c'est un choix fort des élus et des populations ! Les communes et leur liberté de gestion sont un acquis démocratique considérable de la Révolution française, il n'est pas question de les faire disparaître en catimini à l'occasion d'un changement de compétences de

l'agglomération. Il faut faire évoluer les choses, soit, mais, **chers camarades socialistes de la CALL, faisons-le dans la clarté, la transparence et le respect que nous devons à nos concitoyens !**

Le Maire,  
**Christian CHAMPIRÉ**  
mardi 26 avril 2011

## BUDGET

### BUDGETS 2011 DANS LES GRANDES LIGNES

Un budget de fonctionnement marqué par la continuité dans la maîtrise et la recherche d'économie de nos dépenses et un budget d'investissement résolument axé dans l'entretien de notre patrimoine et tourné vers l'avenir pour la poursuite de l'aménagement et la transformation de notre ville.

La grosse opération budgétaire en investissement, c'est bien sûr la salle des Fêtes. Comme vous pouvez le remarquer, les travaux avancent bon train. Les délais sont respectés, la salle sera de nouveau opérationnelle en fin septembre.

Nos services techniques sont fortement engagés dans cette opération puisque nous avons opté pour la réalisation de travaux en régie. Toute l'installation électrique sur l'ensemble des bâtiments est effectuée par notre service électricité.

La reconstruction des loges, la pose du faux plafond de la salle, les peintures de la salle seront également réalisées par nos services. C'est une lourde charge qui vient s'ajouter au travail du quotidien mais c'est surtout un choix d'optimiser et de valoriser le travail de notre personnel communal.

La décoration du balcon de la salle sera entreprise par les jeunes recrutés pour juillet et août dans le cadre des Jobs d'été. La conception, le suivi des travaux et l'encadrement de nos artistes en herbe sera l'œuvre de Sébastien Laurent déjà connu et reconnu pour son talent mis en exergue sur ses précédentes réalisations dans notre ville.

Nous avons également

budgeté des travaux pour la salle Bigotte. Après plus de 20 ans de fonctionnement, nous devons investir dans un nouveau système d'adoucisseur et réparer la toiture. Des travaux de chauffage seront également prévus à l'espace Edouard-Coolen et au local des colombophiles et des javelots car il nous faut agir sur les économies d'énergie et remplacer les radiateurs électriques par des installations plus performantes.



Cité 11, le boulevard de Madagascar rénové.

Les écoles ne seront pas en reste en 2011 car les classes de l'école Prévert seront toutes repeintes et à l'école Bince, nous aurons une classe supplémentaire à la rentrée. Un budget d'investissement pour le mobilier a été prévu ainsi que la dotation de trois nouveaux TBI (tableau blanc interactif) pour les écoles qui en feront la demande. Cette dotation en matériel informatique viendra compléter le gros effort consenti en 2010 (45 000 euros) réparti entre nos écoles.

Pour la mairie, nous avons de nouveau déposé le dossier de demande de subvention

auprès des services de la préfecture dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement aujourd'hui appelée Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Nous espérons cette année avoir un retour favorable pour enfin démarrer les travaux de grosses réparations et de mises en norme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Quoi qu'il en soit, nous avons budgeté l'élévateur pour permettre l'accès à la salle des mariages ainsi que les travaux de reconstruction de sanitaire handicapé et d'un local chaufferie.

En 2011, nous engagerons de nombreuses études, et ce pour un budget de plus de 400 000 € : des études pour préparer la réalisation de futurs équipements ou aménagements (médiathèque, mairie, entrées de ville, rue de Condé et rue Lamendin) mais également des missions de maîtrise d'œuvre pour un diagnostic sur l'accessibilité aux

personnes à mobilité réduite de tous nos bâtiments et équipements recevant du public.

Un COE, mission de conseil et d'orientation énergétique sera également effectuée sur nos bâtiments en vue du prochain lancement de l'appel d'offre pour le chauffage de nos bâtiments.

#### Lotissement les Coulonneux

Les travaux de viabilisation de la tranche B du lotissement débiteront en juin. 13 nouvelles parcelles seront proposées à la vente et accessibles dès le mois d'octobre.

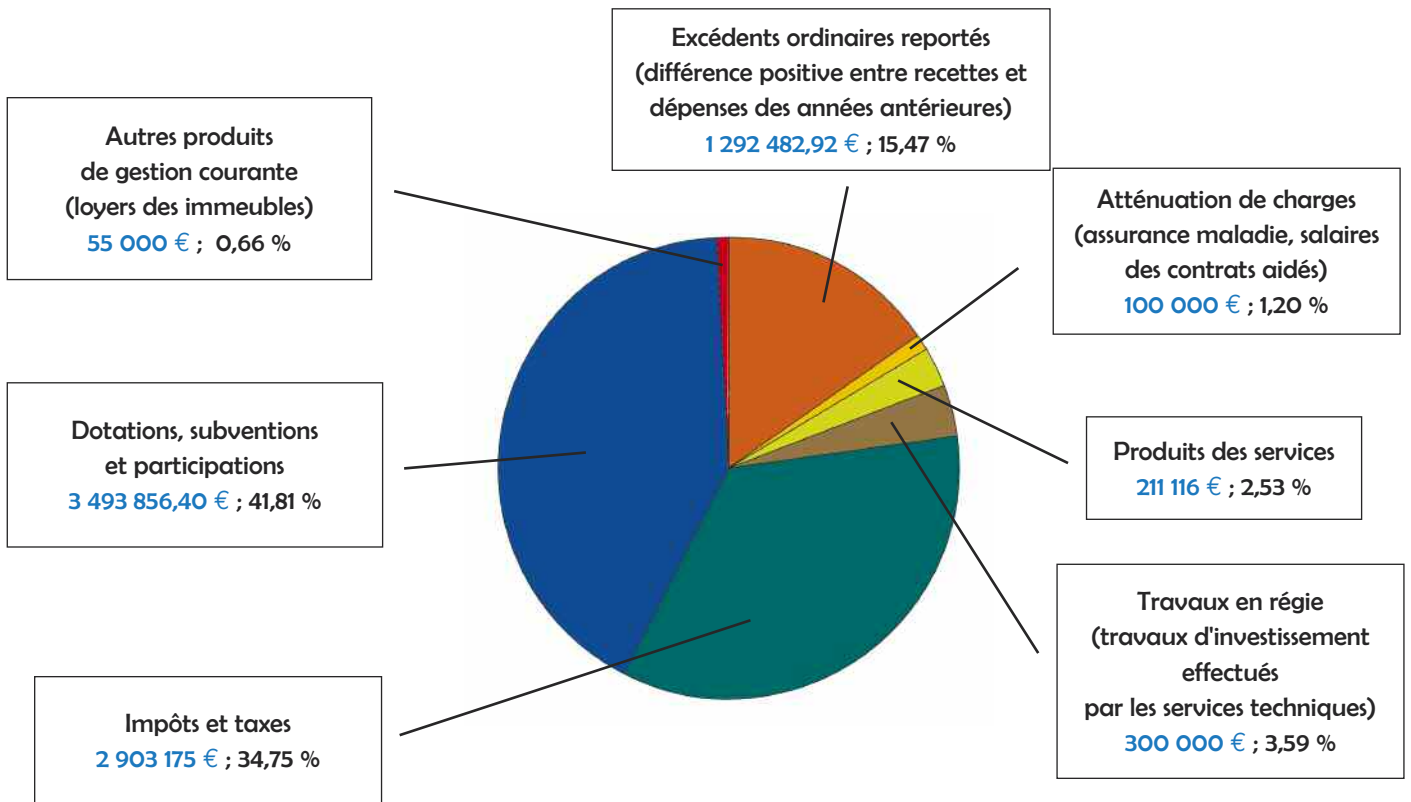
#### Les travaux Girzom

C'est bientôt la fin, enfin pourrions nous dire. Encore quelques aménagements des entrées de garage à réaliser, et quelques supports d'EDF et de FT à faire tomber et la cité 11 sera totalement terminée. Nos efforts en 2009 pour arracher à l'Etat les crédits nécessaires à une rénovation de qualité sont aujourd'hui récompensés. Le résultat est remarquable. Certes, nous avons à subir, sur notre budget, les surcoûts liés à la revalorisation des marchés de travaux, en raison de la non réactualisation des subventions Girzom mais la bataille n'est pas encore terminée.

La rue Hoche, dont la rénovation dépend de la convention d'aménagement de la cité des Alouettes portée par la ville de Bully les Mines sera bientôt en travaux. Nos services respectifs doivent se rencontrer très prochainement pour définir l'aménagement de cette voie. Les marchés de travaux seront lancés en 2011.

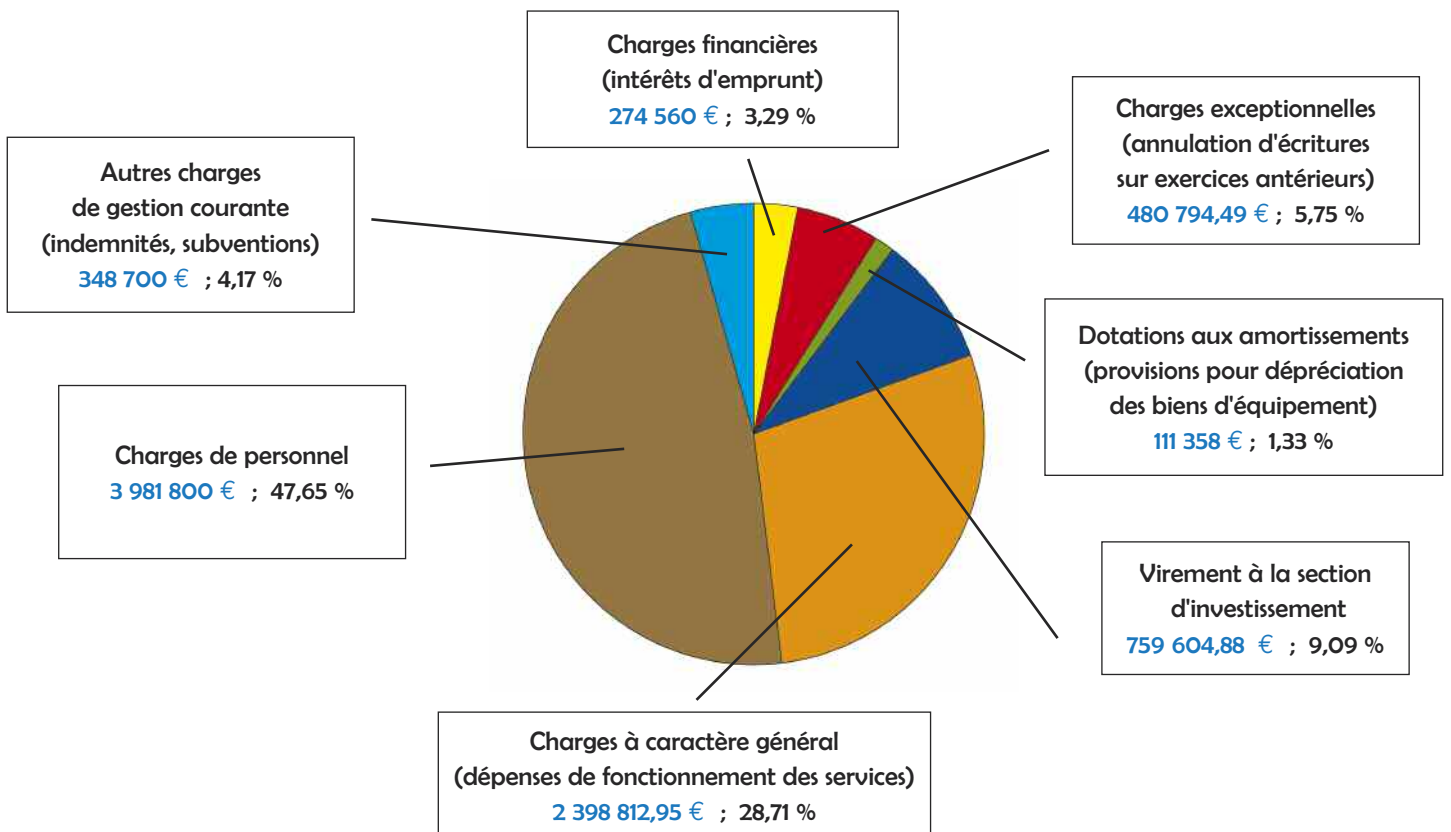
# BUDGET

## FONCTIONNEMENT - LES RECETTES COMMUNALES : 8 355 630,32 EUROS



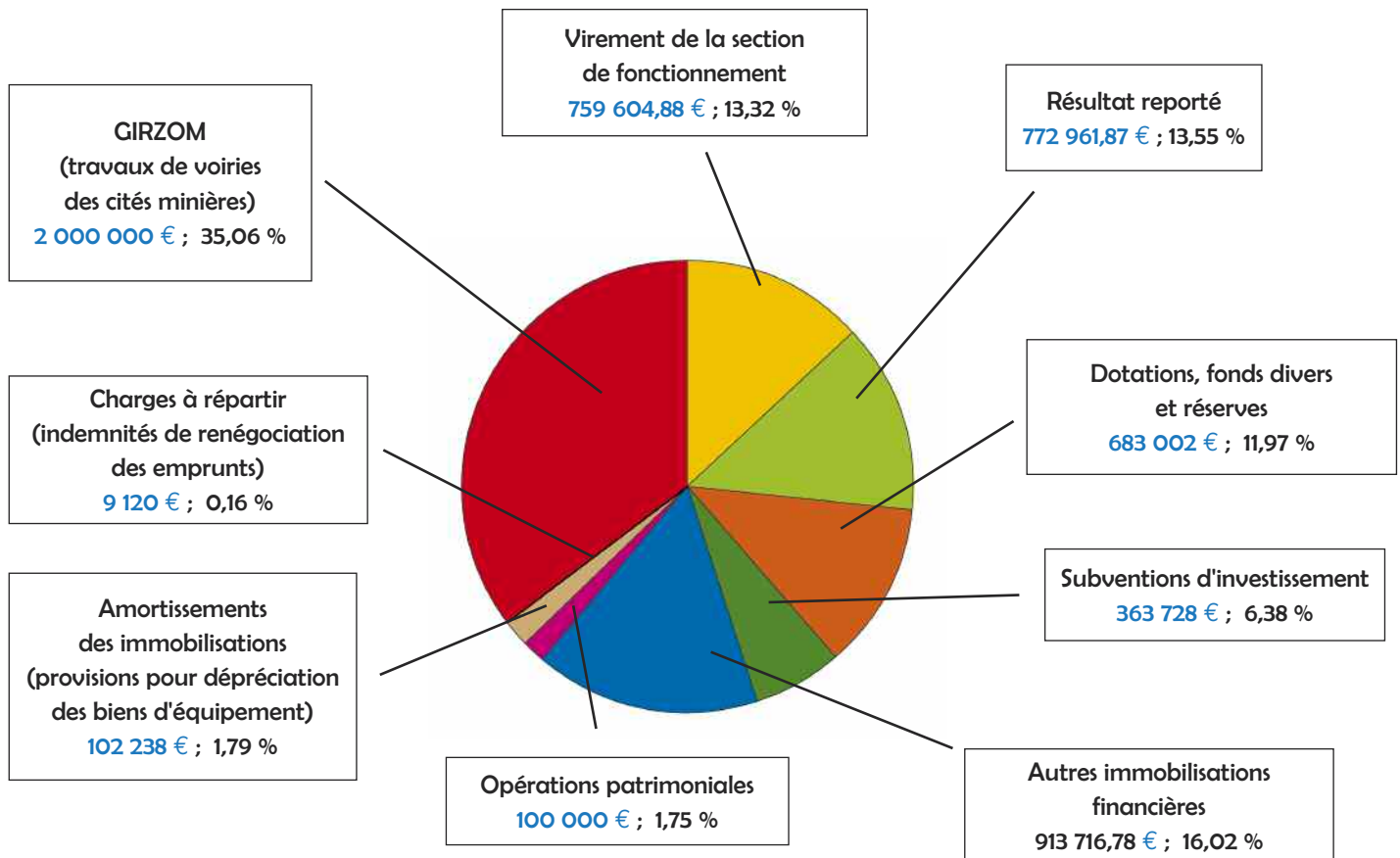
# BUDGET

## FONCTIONNEMENT - LES DÉPENSES COMMUNALES : 8 355 630,32 EUROS



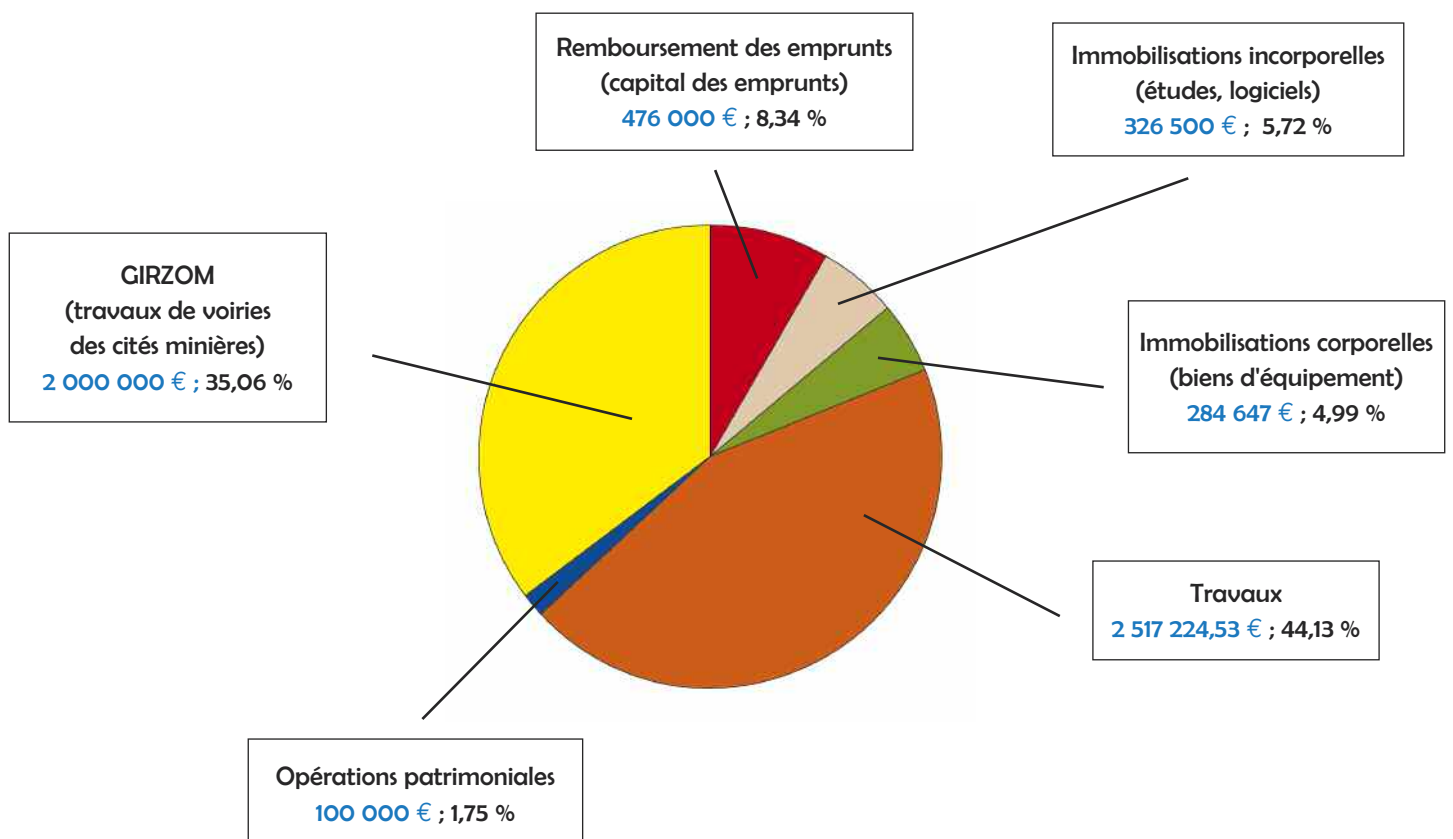
# BUDGET

## INVESTISSEMENT - LES RECETTES COMMUNALES : 5 704 371,53 EUROS



# BUDGET

## INVESTISSEMENT - LES DÉPENSES COMMUNALES : 5 704 371,53 EUROS



# NOCES D'ARGENT

## MARYLISE ET PASCAL DUJARDIN, 25 ANS DE VIE COMMUNE

A la salle des mariages de la mairie, Marylise et Pascal Dujardin ont célébré leurs 25 années de mariage. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire Christian Champiré et des membres de la famille.

Marylise est née le 5 janvier 1959 à Grenay. Son père, Henri Obert, est mineur, sa mère Marie Top, d'abord trieuse, se consacra plus tard à l'éducation de ses enfants. D'une famille de 9 enfants, 4 sœurs et 4 frères, elle fréquente l'école communale, le collège, puis débute sa carrière professionnelle. Titulaire d'un CAP de couture, elle travaille un moment pour l'entreprise Haffner à Grenay, puis passe plus tard son diplôme de travailleuse familiale pour devenir aide-ménagère.

Pascal est né le 15 octobre 1958 à Mazingarbe. Son père



Sur le perron de la mairie, les mariés entourés de leur famille et du maire Christian Champiré.

Paul est mineur, sa mère Raymonde Ruckebusch, d'abord trieuse, réservera plus tard son temps à ses enfants et à son foyer. D'une famille de 5 enfants, 2 frères et 2 sœurs, il passe sa scolarité à l'école des sœurs « l'asile » au 5 de Loosen-Gohelle. Après le collège à

Grenay, il travaille notamment comme ouvrier de fabrication dans le domaine des volets roulants.

C'est en 1985, que le couple se rencontre. Ses parents étaient voisins. Comme ils le disent : "on s'est connu de grillage à grillage". Le 5 avril

1986, ils se marient à Loison-sous-Lens. En septembre 1986, ils s'installent rue de la Victoire à Grenay, dans la maison des parents de Marylise où elle est née. De leur union naissent 4 enfants : Aurélie, Jérémy, Priscilla et Marjorie. En 2005, ils ont reçu la médaille de bronze de la famille française des mains du maire Daniel Breton.

Marylise adore les fleurs et surtout ses 20 chiens qu'elle considère comme ses enfants. La véranda de sa maison est d'ailleurs installée en conséquence de l'affection qu'elle leur porte. L'un des passe-temps de Pascal est le jardinage, mais sa passion, ce sont surtout ses pigeons.

Leur rêve à tous deux est de voir naître et grandir leurs futurs petits-enfants malgré les épreuves qu'ils doivent assumer.

# PRÉVENTION

## PARCOURS DU CŒUR : LES ÉCOLES AU PIED DES TERRILS

Depuis 2000, un parcours du cœur avec les écoles et la municipalité a été mis en place. Le but est de sensibiliser les plus jeunes générations à l'activité physique et en l'occurrence à la marche. En France, beaucoup de gens souffrent de maladies du cœur et du système sanguin qui tuent plus de 140 000 personnes par an.

A l'occasion du Parcours du cœur, les enfants des écoles primaires et maternelles, les classes de 6<sup>ème</sup> du collège et de la Segpa se sont donnés rendez-vous au pied du terril 58, aux côtés de leurs enseignants et des parents d'élèves. Sur un itinéraire accessible à tous, les enfants ont pu

découvrir un véritable lieu de promenade tout en pratiquant une activité physique et en respectant l'environnement. Au retour, des boissons hygiéniques ont été offertes aux participants par la municipalité.

Des autocollants réalisés par l'Association de Cardiologie du Nord/Pas-de-Calais ont également été remis. Chaque établissement scolaire a bénéficié d'une documentation pédagogique diffusée par la Fédération Française de Cardiologie permettant de poursuivre en classe une approche de l'éducation nutritionnelle et de la pratique d'une activité physique régulière sur le thème « 0 - 5 - 60 : le tiercé gagnant pour le cœur des jeunes » : 0 = jamais la première



Les enfants des écoles primaires et maternelles, les classes de 6<sup>ème</sup> du collège et de la Segpa se sont donnés rendez-vous au pied du terril 58.

cigarette, 5 = 5 fruits et légumes par jour, 60 = 60 minutes d'activité physique au quotidien.

Dans la région, 27 collèges et 205 écoles maternelles et primaires ont pris part aux

Parcours du cœur scolaires. Le parcours traditionnel du samedi 2 ou du dimanche 3 avril a recueilli, quant à lui, l'adhésion de 453 comités locaux.

# FESTIVITÉS

## “LES 40 DÉCOLLENT” : COMME EUX, SEREZ-VOUS DU VOYAGE ?...

La grande fête de quartier à la cité des 40 se prépare en grande pompe. De nombreux habitants de la cité se sont déjà laissés prendre en photo pour montrer l'enthousiasme qui régnait aux 40. Résidents de la cité, si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à vous inscrire au barbecue et venez prendre part au grand marché des jardiniers amateurs.

### • un barbecue géant

Le samedi 28 mai dès 12h dans les espaces verts rue Pierre-Pad, les habitants de la cité 40 seront invités à partager le « Barbecue de l'amitié » ensemble et en famille. *Le repas est offert, les habitants ont juste à réaliser le dessert !*

Rens. et insc. au CAJ au 03 21 45 69 99.

### • un marché des jardiniers amateurs

Venez vendre, exposer, troquer vos fruits, légumes, fleurs, décorations de jardins et vos livres de jardinage... Venez partager votre « savoir vert » le samedi 28 mai de 9h à 12h, av. Guynemer.

✓ marché réservé exclusivement aux habitants de Grenay,

✓ vente et exposition UNIQUEMENT de fleurs, fruits, légumes, décoration et livres de jardinage

✓ espace dédié pour le troc de tout se rapportant au jardinage : semis, outillage, plants, livres, petites astuces.



✓ inscriptions contre une caution de 5€ restituée lors de l'installation.

✓ installation à partir de 7h30. Fin du marché à 13h impérativement.

Rens. et insc. au Service Enfance et Loisirs jusqu'au 20 mai inclus au 03 21 72 03 04.

## PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES



Les animateurs du Service Enfance Loisirs (SEL) de la commune sont intervenus cette année sur le thème de la prévention routière. Pendant près d'une semaine, ils ont proposé des actions aux élèves de CM1 et CM2 de chaque école : trois classes à Buisson, trois à Rostand et une à Bince. L'opération s'est déroulée en trois temps forts : l'apprentissage du code de la route, la vérification des vélos des élèves, la pratique d'exercices en bicyclette sur la piste de prévention routière gracieusement prêtée par la Communauté de Lens-Liévin. Après les

vacances, une seconde intervention permettra de faire le point sur les acquis de chaque élève par le biais d'un questionnaire. A noter également que huit élèves de CM2 pourront participer au challenge de la prévention routière organisé par la Communauté de Lens-Liévin en mai prochain.

La municipalité a souhaité féliciter l'ensemble des élèves. Un gilet de sécurité a été remis aux élèves de CM1 tandis que les CM2 ont été conviés au CAJ. Les jeunes et les animateurs de la commune les attendaient pour installer un système d'éclairage sur leur vélo « Bien vu, à Grenay ! »

## SPORT CHAMPIONNAT DU PAS-DE-CALAIS DE JAVELOT

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le championnat du Pas-de-Calais de javelot tir sur cible individuel et en doublette 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> divisions a eu lieu dans notre ville. Organisé tous les 4 ans, il a été mis en place par les bénévoles de « l'amicale des Joyeux » présidée par Thérèse Soltysik et avec le soutien de la municipalité. L'événement s'est déroulé à la salle des sports Yves-Delory. 35 clubs du département y ont pris part et notamment celui des « Joyeux ». Plus de 200 joueurs se sont affrontés pendant plusieurs heures. Une remise de coupes a eu lieu



Remise de prix avec les organisateurs et les élus.

en présence des représentants de l'Amicale des « Joyeux » et d'Annie Fombelle, maire-adjointe, déléguée à la vie sportive. Au résultat, les Grenaysiens se sont bien défendus : en 2<sup>ème</sup> division, Roger Beauventre a terminé 10<sup>ème</sup> sur 28 et 16<sup>ème</sup> sur 24 en doublette avec Jacky Bourse. En 3<sup>ème</sup>

division : les doublettes Christian Stiévenard et Jérôme Masset ainsi que Jean-Baptiste Vilet et Yvon Leroy concluent respectivement 5<sup>ème</sup> sur 23 et 6<sup>ème</sup> sur 23. Christian Stiévenard termine 18<sup>ème</sup> sur 30 en individuel. En 4<sup>ème</sup> division, Jean-Baptiste Vilet se place 9<sup>ème</sup> sur 29 en individuel.

Une vingtaine de personnes étaient réunies à l'espace culturel Ronny Coutteur mercredi 8 avril à 18h autour du projet médiathèque, en présence de Christian Champiré, Maire. Celui-ci a rappelé que cette réunion avait pour but de présenter à la population les quatre cabinets d'architectes retenus pour travailler sur le projet de création de médiathèque estaminet de la ville : Atelier 9.81 (Lille), WIMM Architectes (Grenoble), Richard et Schoeller (Paris) et Atelier 204 (Lille).

Depuis la réunion publique du 1<sup>er</sup> février, quelques phases de réalisation du projet se sont succédé : le lancement du concours d'architecture, la constitution du jury, la réception des 64 dossiers de candidature, la réunion du jury pour le choix des équipes appelées à concourir, la visite par les équipes sélectionnées des lieux emblématiques de la ville et du site d'implantation rue Jules Guesde. Pour chaque candidat, des photos et plans de projets ont été projetés, Christian Champiré a expliqué ce qui, dans les travaux présentés par les quatre candidats, a



Le public a pu découvrir un diaporama des différents projets.

déterminé le choix des membres du jury.

Les questions des habitants ont été nombreuses :

- pourquoi créer une médiathèque alors qu'aujourd'hui l'information est accessible via internet ?
- l'équipement occasionnera-t-il des nuisances (notamment sonores) pour les riverains ?
- a-t-on déjà une idée de ce à quoi va ressembler le bâtiment ?
- des places de stationnement sont-elles prévues ?
- pourquoi parle-t-on de médiathèque « estaminet » ?
- le nom est-il définitif ?
- comment sera gérée la circulation au carrefour qui

mènera à l'équipement ?

- quel est le coût du projet ?
- ce projet n'est-il pas trop ambitieux pour la ville ?

Toutes ces questions ont trouvé leurs réponses dans les propos de Christian Champiré, qui a rassuré les habitants en leur indiquant que ce projet, certes ambitieux, est avant tout rationnel puisqu'il permettra de faire des économies d'échelle en matière de matériel, de fluides et de moyens humains, donc de fonctionnement.

De plus, la création de l'équipement n'occasionnera pas de hausse des impôts. Une participation à son financement sera assurée par la DRAC, le

Conseil Général, le Conseil Régional et la CAF. La part de la municipalité sera assurée par la vente des terrains du lotissement. Monsieur le Maire a aussi insisté sur la nécessaire participation des habitants à toutes les étapes du projet, en appelant les personnes présentes à s'inscrire au « collectif d'habitants référents » afin d'être tenus informés du déroulé du projet, de participer à des visites d'établissements... Il a rappelé que lors de la prochaine réunion publique, prévue le 17 juin 2011 à 18h à la salle Carin, et lors de laquelle les projets des architectes retenus seront présentés, les habitants seront invités à voter pour le bâtiment qu'ils souhaiteront voir naître dans leur ville.

Le document de programmation du futur équipement est disponible en téléchargement sur le site de la ville. Ce document a été transmis aux architectes et sert de base à leur travail.

Si vous aussi souhaitez intégrer le collectif médiathèque, vous êtes invités à contacter Gwendoline au 03 21 29 58 72 ou au 03 21 45 69 82, ou par mail à [mediatheque@grenay.fr](mailto:mediatheque@grenay.fr).

## ASSOCIATION

### KERMESSE ET CHASSES À L'ŒUF AVEC L'APE DE LA CITÉ 5

Les bénévoles de l'association des parents d'élèves de la cité 5 présidée par Eric Debrabant ont organisé une nouvelle édition de leur grande chasse à l'œuf. Cette année, la manifestation a été enrichie par une kermesse pour les plus grands.

Soutenue par la municipalité et le Fonds de participation des

Habitants (F.P.H.), l'action s'est déroulée en deux temps. Les enfants des classes de maternelles à CP se sont réunis au mini-golf face à l'espace Coolen pour prendre part à une chasse à l'œuf. Plus tard, les élèves des classes de CE1 à CM2 ont également participé à une chasse à l'œuf place Saint Louis où ils ont aussi pu profiter d'une

kermesse autour notamment de course à sac.

Au total, plus de 2 000 œufs en chocolat ont été offerts à la centaine d'enfants ayant participé, le tout réparti équitablement par les parents d'élèves. Dynamique, l'association sera également présente aux feux de la st Jean, le 18 juin prochain avec un projet de lancer de ballons.



Course à sac pendant la kermesse.

# PÂQUES

## CHASSE À L'ŒUF DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Comme chaque année, à l'approche des vacances de printemps et des fêtes de Pâques, les enfants des trois écoles maternelles chassent les friandises que la municipalité, avec le concours de quelques élus, éparpillent sur les pelouses des cours de récréation.

Cette année, chaque enfant a pu ramasser un sa-

chet renfermant, en plus des traditionnels œufs en chocolat, un coquetier qui lui servira à déguster de vrais œufs à la coque.

Des figurines géantes de cloches, poules et poussins, disséminées sur les pelouses par les services techniques, agrémentent les terrains de chasse à la grande joie des enfants.



Les élèves de Mme Dewet avec leurs chocolats.

### DE RONNY

## Mom' en mai

2<sup>ème</sup> FESTIVAL JEUNE PUBLIC



dès 6 ans  
cirque-one-man-show-music-hall  
**"ÇA VA BIEN"** par Immo  
**samedi 21 mai à 15h**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€  
abonnement : 4 et 2€

dès 7 ans  
théâtre jeune public  
**P'TITE MÈRE** par Vies à vies  
**dimanche 22 mai à 15h**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€  
abonnement : 4 et 2€



dès 3 ans  
théâtre jeune public  
**UNE LUNE ENTRE 2 MAISONS**  
par la manivelle théâtre  
**mardi 24 mai à 14h30 (scolaire)**  
**mercredi 25 mai à 15h**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€  
abonnement : 4 et 2€



dès 14 ans  
théâtre jeune public  
**ROMÉO ET JULIETTE**  
par Los Figaros  
**jeudi 26 mai à 14h30 (scolaire)**  
**jeudi 26 mai à 20h30**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€  
abonnement : 4 et 2€



dès 2 ans  
danse - arts plastiques - jeune public  
**BONOM** par Senso Tempo  
**vendredi 27 mai à 14h30 (scolaire)**  
**samedi 28 mai à 10h**  
T.P. : 6€ ; T.R. : 3€  
abonnement : 4 et 2€

Rens. et réservations indispensables  
☎ **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA

### MARCHÉS AUX PUCES

- organisé par le CSL billard, le samedi 7 mai de 8h à 18h bds de Picardie et de l'église st Louis - 5€/4 mètres - rens. au **06 22 51 71 75**.
- organisé par l'union sportive de Grenay (USG) le dimanche 15 mai de 8h à 19h au centre ville - 6€/50 les 5 mètres - animations, manèges - rens. au **06 14 23 83 64**.

**FÊTE DE LA FAMILLE** - organisée dans le cadre d'un projet "vacances en famille (Grenay et Loos-en-Gohelle), elle aura lieu le dimanche 8 mai de 10h à 18h au pain d'alouette (face à l'école Bince) - barbecue, exposition, préparation et vente de cerfs-volants - animations payantes : 50 centimes - rens. au **03 21 29 09 95**.

**RANDONNÉE PÉDESTRE** - la "Balade à Daniel" aura lieu le dimanche 12 juin - rendez-vous à 9h au foyer Damiens - départ à 9h30 en mairie - inscription : 1€ - rens. : **06 29 57 50 32**.

**BAL COUNTRY** - organisé par les Américains Hawks, samedi 9 juillet de 19h à 1h à la salle Bigotte - restauration sur place - lots à gagner - entrée : 3€ - rens. et réservation : **06 84 22 07 18**.

## VOS INFOS DIVERSES

**IMPÔTS** - une permanence sera assurée en mairie par M. Montreuil le mardi 10 mai de 14h à 16h et le lundi 23 mai de 9h à 12h.

**FPH** - la prochaine réunion du 12 mai sera consacrée uniquement aux bilans des actions ayant eu lieu de novembre 2010 à mai 2011. Rens. au **03 21 29 09 95**.

### FORMATIONS AU CYBER-CENTRE

- **initiation informatique** : mardi 3 mai de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45 et mercredi 4 mai de 9h15 à 11h45 - GRATUIT
- **initiation internet** : mardi 10 mai de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45 - Tarif normal (TN) : 3€, Tarif réduit (TR) (\*) : 2€
- **initiation à la messagerie électronique** : jeudi 12 mai de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45 - TN : 3€ - TR (\*) : 2€

Abonnement annuel : TN : 15€ - TR (\*) : 7€ (\*) Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, les retraités, les bénéficiaires du RSA, les étudiants, les personnes en longue maladie, les personnes en invalidité et les personnes en contrat aidé. Rens. au **03 21 45 69 95**.

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - impression : imprimerie artésienne, Liévin (62) - 3200 ex - dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 - publication gratuite.

bouclage du prochain Regard le vendredi 6 mai